



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1758 MERCREDI 12 JUIN 2013

DOTATION**Des matériels informatiques pour Kinshasa**

Les équipements dont a bénéficié la ville-province de Kinshasa visent la modernisation des services urbains dans le cadre de l'effectivité de la décentralisation. Pour l'Union européenne (UE) à travers le Programme d'appui au démarrage de la décentralisation, il s'agit de soutenir ce processus dans la capitale en la rendant plus opérationnelle notamment par l'amélioration de l'efficacité dans la gouvernance et dans la gestion des finances publiques.

Le lot apporté par l'UE est composé des ordinateurs, des imprimantes et autres consommables informatiques. Ces matériels seront distribués dès le 12 juin aux services concernés dont le personnel a suivi une formation préalable sur leur utilisation.

Page 13

CONNEXION KIN**Rencontres organisées au Centre Wallonie-Bruxelles**

La projection lundi du documentaire « Atalaku », dont une seconde est prévue pour jeudi dans le même cadre a lancé la programmation spéciale inscrite dans l'agenda du festival international des arts du KVS. Le même jour est également prévu un tête-à-tête avec les chorégraphes Faustin Linyekula et Taoufiq Izediou. Ce sera une rencontre-débat autour de leurs créations de danse respectives Drums and digging et Rev'illusion. Cette première sera suivie de deux autres le lendemain avec une tribune composée des artistes Cekwana, Michael et Walgrave tandis que le surlendemain, Dinozord et Dieudonné Niangouna auront à répondre aux questions de l'assistance. L'avant-dernière soirée de Connexion Kin prévue pour samedi sera consacrée au documentariste du Belge Manu RicheManu Riche, Snake dance.

Page 14

M23-FARDC**Sultani Makenga blessé dans une embuscade**

Les Fardc qui ont repris du poil de la bête ne lésinent plus sur les moyens pour mettre en déroute les forces rebelles sur le terrain des affrontements. Une embuscade aurait été tendue samedi au cortège de Sultani Makenga à Burayi alors qu'il s'ébranlait vers l'axe qui conduit vers Bunagana (cité située à 99 km de la ville de Goma en territoire de Rutshuru, dans le nord-Kivu), apprend-on des sources locales. Il s'en est suivi un échange de tirs intenses entre le commando des Fardc et les soldats de Sultani Makenga.

Six d'entre eux ont trouvé la mort au cours desdits affrontements, confirment les mêmes sources qui précisent par ailleurs que ce responsable du M23 serait atteint d'une balle à la cuisse. Il aurait vite été évacué à Kigali où il recevrait des soins appropriés. En guise de représailles, le M23 a décrété dimanche un couvre-feu avant de procéder aux arrestations en cascade des jeunes gens de la contrée amenés manu militari vers des destinations inconnues.

**NORD-KIVU****Julien Paluku sur des charbons ardents**

Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku

La plénière convoquée lundi en vue de statuer sur la motion de défiance initiée par l'opposition contre le gouverneur Julien Paluku a été ajournée, faute de quorum. La tension ayant caractérisé la tenue de cette plénière, avec à la clé, une forte agitation entretenue aux abords du siège de l'Assemblée provinciale du nord-Kivu entre les pro et anti Paluku a motivé la suspension jusqu'à nouvel ordre des activités parlementaires au sein de cet organe délibérant. Cette décision du ministre de l'Intérieur vise notamment à tempérer les ardeurs des uns et des autres pour ne pas prêter le flanc aux ennemis du peuple congolais qui épient ses moindres contradictions pour sévir. Accusé de malversation, d'impopularité et d'une gestion superficielle de la guerre d'agression perpétrée par la rébellion du M23, l'incriminé continue néanmoins à faire de la résistance.

Page 12

MUSIQUE**Nathalie Makoma sur le podium du Jazzkif**

La star congolaise est en tête d'affiche du septième Festival international de jazz de Kinshasa. Rendez-vous incontournable en cette période de l'année, l'événement semble bien gagner en prestige au fil d'éditions. Prévu les 14 et 15 juin sur la rue du Jazz au niveau d'Ibizabar, le podium de Jazzkif entend accueillir plusieurs stars de notoriété internationale. Outre Nathalie Makoma, Roger « Kemp » Biwandu, l'autre fils du pays également tête d'affiche, tentera de séduire le public kinois. Assurément moins connu du grand public kinois, le batteur congolais est pourtant tenu pour l'un des meilleurs batteurs de l'Hexagone dans divers styles musicaux. Hormis le jazz, il est tout aussi outillé en musique africaine qu'en Soul/Rn'b, Jazz/Fusion et Pop/Rock. La trompettiste hollandaise Saskia Laroo sera aussi de la partie.

Page 14

VIE DES PARTIS

La DRD à la conquête des militants

En sa qualité de président de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Hellot Matson Mampouya a officiellement lancé, le 6 juin à Brazzaville, la campagne spéciale d'adhésion au parti.

S'adressant à des militants venus de toute la capitale, Hellot Matson Mapouya a déclaré : « Ce jour marque le symbole du pacte que chacun va conclure avec la DRD, qui est l'expression de notre réengagement en faveur des valeurs durables devant structurer notre combat politique pour la démocratie, la paix et la cohésion nationale. » « Nous nous retrouvons de nouveau engagés dans une bonne voie parce qu'il faut reconnaître qu'il y a eu, par le passé, beaucoup de maux qui nous ont conduits à la perte, parmi lesquels les égarements, la désorientation, le désenchantement, la désillusion, les déceptions, beaucoup de torts. Nous nous étions engagés dans une voie qui nous conduisait loin de notre but », a-t-il poursuivi.

Le président de la DRD a souhaité que cet appel amène ceux qui avaient perdu leur enthousiasme et leur confiance à se serrer la main pour de nouveau marcher vers des lendemains meilleurs.

« Aujourd'hui nous pouvons dire que le pacte que nous concluons, c'est comme celui que les fils d'Israël étaient obligés de conclure avec les dieux. C'est donc un moment important, un moment historique, et tous, nous serons fiers de dire que nous nous étions inscrits le 6 juin 2013 », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

KOUILOU

Le Conseil départemental achève son mandat avec 63 projets réalisés

La 15^e session ordinaire du Conseil départemental du Kouilou, qui s'est tenue du 30 mai au 7 juin, a clôturé les cinq ans de mandat de ce conseil sur note qui juge son bilan satisfaisant.

« Nos assises ont été une opportunité pour trouver une solution durable au problème de l'eau dans le département du Kouilou, à travers la mise en œuvre que nous souhaitons effective de la convention de partenariat entre le conseil départemental du Kouilou et les ONG Médecins d'Afrique, Caritas Congo et IDO », a déclaré Jean Baptiste Mavoungou Makaya, vice-président du Conseil départemental du Kouilou.

Arrivé au terme de leur mandat, les conseillers départementaux ont évalué leur travail réalisé en cinq ans. Plusieurs actions ont été menées dans le secteur de l'éducation, de la santé, de l'eau, des activités économiques, et des actions sociales relatives à l'appui aux organisations sociales et aux aides d'urgence apportées lors des catastrophes au niveau départemental et national. « En revisitant notre mandature, il est vrai que nous n'avons peut-être pas accompli la totalité des espérances de nos mandats. Mais, nous pouvons tout de même dire que des paliers significatifs ont été conquis, à travers le maillage de notre département en infrastructures de base. En effet, durant ces cinq années, nous avons réalisé au total 27 projets dans le domaine de l'éducation, 21 pour la santé et 15 pour l'hydraulique rurale », a renchéri le vice-président du Conseil départemental du Kouilou.

Afin de consolider leur bilan, les conseillers départementaux ont procédé à la visite de tous les chantiers du conseil dans les six districts du département du Kouilou. Les derniers chantiers visités sont ceux en cours dans le district de Kakamoeka.

Hervé Brice Mampouya

FOIRE AFRICAINE DE YOKOHAMA

Le Congo vend son image auprès des hommes d'affaires

Avec un stand décoré aux couleurs nationales, le Congo a misé sur la communication.

En marge de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique s'est tenue la Foire africaine de Yokohama. Cette rencontre, qui a lieu tous les cinq ans, concourt au raffermissement des relations entre l'archipel du Japon et le continent africain. Pendant quatre jours, l'Afrique a fait parler d'elle à travers ses nombreux atouts économiques et sa diversité culturelle.

L'Afrique, mais le Congo aussi. Plutôt que d'exposer des objets, la délégation congolaise, composée essentiellement de cadres du ministère du Commerce et des approvisionnements, a adopté une démarche marketing orientée sur la communication avec un stand très visible, décoré aux couleurs nationales.

Ainsi, toutes les opportunités économiques du pays inscrites dans le programme national de développe-



Les Japonais devant le stand pour s'enquérir de la réalité congolaise

ment 2012-2016 ont été mises en exergue. Un document intitulé « Atouts Congo » édité par le ministère du Commerce traduit en japonais a été remis aux visiteurs. Les images en boucle sur un écran présentant les réalisations et les opportunités d'affaires du Congo ont for-

tement intéressé les Japonais qui ont afflué par centaines sur le stand congolais.

En marge de cette foire, la délégation congolaise a animé une conférence-débat afin de mettre en avant l'intérêt d'investir au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES

Le budget 2013 est arrêté à 6 074 940 000 FCFA

Le conseil d'administration du port autonome de Brazzaville et ports secondaires a adopté le 6 juin, après amendements, le budget 2013 lors de sa cinquième session.

Cinq dossiers ont été examinés au cours de cette session budgétaire et bilancière, présidée par le président du conseil d'administration du port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Jean-Louis Osso. Au nombre des points débattus figurait le budget exercice 2013.

Après débat et amendements, ce budget a été adopté à l'unanimité pour un montant de 6 074 940 000 FCFA. Les produits représentent 3 154 750 000 FCFA et les charges 2

920 190 000 FCFA, soit une marge bénéficiaire de 234 560 000 FCFA. Le conseil d'administration a ensuite approuvé les états financiers du port autonome de Brazzaville et ports secondaires exercices 2009 et 2010, et pris acte des rapports d'activités 2011 et 2012. Il a également adopté le procès-verbal de la session de mars 2011, le manuel de procédures administratives et financières du port autonome de Brazzaville et ports secondaires, les états financiers des exercices 2009-2010. Une recommandation concernant la multiplicité des taxes a également été adoptée. Par ailleurs, le conseil s'est félicité de la situation générale de

l'ensemble des ports, après avoir été informé des seize projets, financés sur le budget d'investissement de l'État, relatifs à la réhabilitation du port autonome de Brazzaville et de plusieurs ports secondaires. Cette rénovation est renforcée par l'acquisition de matériel et de plusieurs équipements portuaires, y compris la construction du port d'Oyo, dans la Cuvette. Cinq de ces seize projets sont déjà en cours d'exécution, entre autres : la réfection des locaux à usage de bureaux au sous-sol de la direction générale du port, l'acquisition d'un véhicule de lutte contre l'incendie et d'un groupe électrogène de 1 250 kVA.

Firmin Oyé

CUVETTE

Cinq entreprises en lice pour la réhabilitation du port de Mossaka

Les entreprises soumissionnées ont été dévoilées le 6 juin à Brazzaville lors d'une cérémonie présidée par l'assistant du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Placide Moudoudou.

CGGC, Sino Hydro, SP construction, SERRU TOP et PROCOB ont répondu à l'appel d'offre relatif à la réhabilitation du port de Mossaka, dans le département de la Cuvette. Étant l'un des points stratégiques du pays, ce pont sera remis en état afin de renforcer ses capacités opérationnelles.

L'assistant du ministre a indiqué que, vu sa position géographique, ce

port méritait d'être réhabilité. L'entreprise soumissionnée se chargera de la réhabilitation de l'entrepôt existant, du logement du chef de port et du local technique, du réseau électrique, des ouvrages et des équipements portuaires de la voie d'accès au port et de la plateforme portuaire, ainsi que de l'aménagement du système d'adduction d'eau potable. Il entreprendra également la construction d'un nouveau bâtiment administratif, du logement et de la clôture des logements du chef de port et du comptable, de la salle de transit et du mur de clôture de la structure. Les travaux comprendront également la démolition du bâ-

timent administratif, l'électrification de la protection et de l'équipement du site du port, sans oublier les travaux de dragage.

Financée par l'État congolais, le montant de l'offre varie entre 7 567 087 817 FCFA et 4 318 689 660 FCFA, pour un délai allant de dix-huit à douze mois. Le nom commercial, le montant de l'offre, le rabais proposé, la durée d'exécution des travaux et le constat de la présence de la garantie ont été publiés séance tenante.

L'adjudicataire sera connu à l'issue de la session de la commission de passation des marchés publics.

Josiane Mambou-Loukoula

EMPLOYEE APPRECIATION WEEK

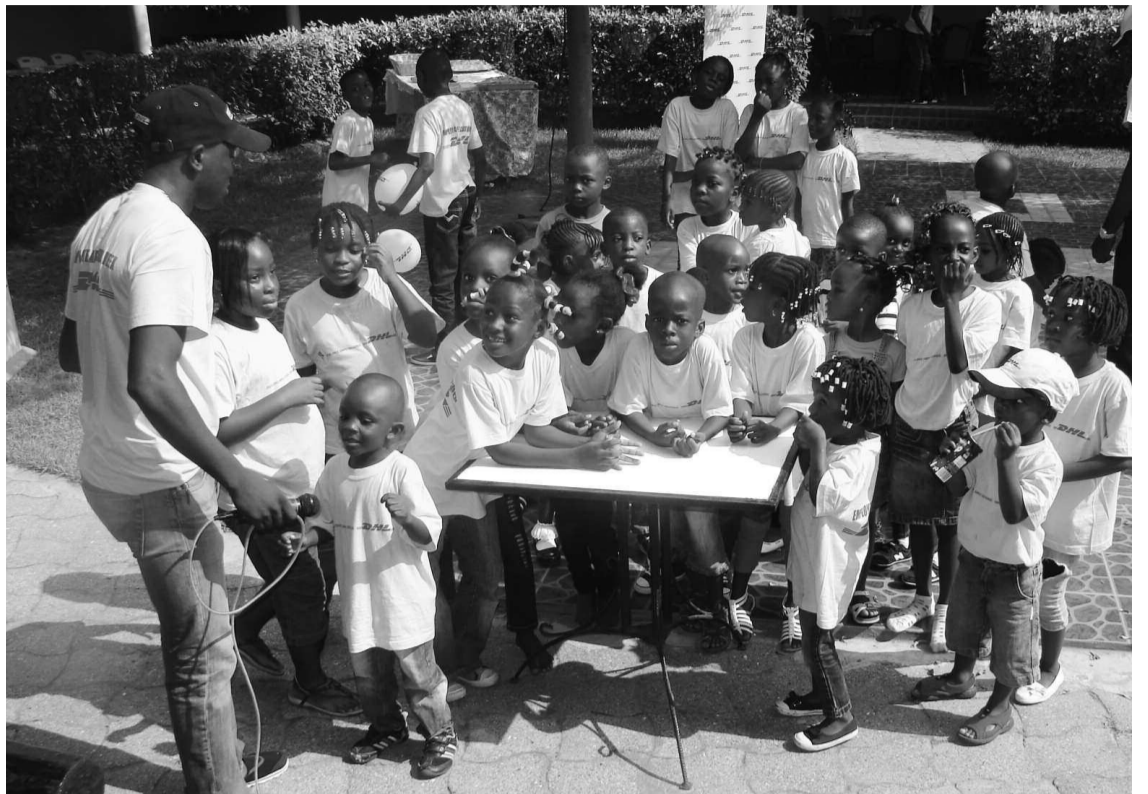
Du 29 mai au 1^{er} Juin 2013 DHL express International a célébré la semaine de l'employée (Employee Appreciation WEEK). Le 1^{er} juin, la date de

bonne humeur. Dans son allocution, le Directeur général de DHL EXPRESS Congo, Mr Paul Patrice Moudiki a remercié les membres



clôture de cette semaine, les employés de DHL EXPRESS accompagnés des membres de leur famille (Enfants, Epoux et épouses), se sont retrouvés pour une manifestation qui a été une occasion exceptionnelle de communier dans la

de chaque Famille, puis a expliqué le but de ses retrouvailles. Dans une ambiance festive, animée par un orchestre de la place et des comédiens afin d'égailler les enfants, des concours de poésie et de Chant ont été organisés et réci-



tés avec beaucoup d'allégresse. Rappelons que cette semaine a été célébrée dans tout le réseau DHL express.

Signalons que DHL est l'un des leaders de l'industrie de logistique au Monde. Elle fournit son expertise dans l'express in-

ternational le Fret Aérien et maritime la route et le transport ferroviaire et les services postaux internationaux à ses clients. Grâce à un réseau global de 285000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde et qui offre

aux clients des services de qualités. La société a ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique subsaharienne DHL soutient aussi la protection de l'environnement la gestion des catastrophes et éducations.

CONGO IRON SA, FIDÈLE DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Congo Iron SA, filiale de la société australienne Sundance Resources Ltd, opère le plus grand projet d'exploitation de minerai de fer dans la Sangha. En 2012, l'obtention du Certificat de conformité environnementale, fut la plus grande expression du soutien de nos gouvernants, et le résultat des engagements pris par la société en matière de Responsabilité sociale et environnementale (RES). Le RES est le fruit d'une démarche volontaire visant à promouvoir des pratiques sociales et environnementales qui vont au-delà des obligations légales et réglementaires, confirmant ainsi le slogan de la société qui est « Congo Iron SA, société citoyenne »

La communauté internationale a célébré cette année la 41^e édition de la journée mondiale de l'environnement. En 2013, le thème de cette célébration annuelle s'intitule « Pensez-mangez-préservez » et se décline comme une campagne contre le gaspillage et la perte alimentaire avec pour objectif d'encourager le public à réduire son



Les travailleurs de Congo Iron SA à la fin de la cérémonie de remise des paniers en liane organisée par le ministère du Tourisme et de l'environnement

empreinte écologique.

Au Congo, le ministère du Tourisme et de l'Environnement à travers la direction générale de l'environnement s'est mobilisé pour donner un ton particulier à cet événement sur l'ensemble du territoire national.

Congo Iron SA, société citoyenne a pour sa part apporté une contribution considérable

afin de garantir le succès des événements et contribuer à la réduction de la pollution dans notre pays.

À Brazzaville, Congo Iron a contribué financièrement à l'organisation d'un jeu-concours sur les questions environnementales regroupant les meilleurs élèves des écoles primaires de Brazzaville le vendredi 31 mai. Au terme

de cette compétition, plusieurs prix ont été remis aux élèves les plus méritants.

Conscient de la nécessité de sensibiliser les populations des zones rurales sur les questions environnementales, Congo Iron a soutenu la Direction Départementale de l'Environnement de la Sangha, lors de l'organisation des festivités dans la ville de Pokola, à travers la production d'un nombre considérable de T-shirts imprimés du message de la journée.

À Brazzaville et à Ouessou, les employés de Congo Iron, sensibles aux questions environnementales se sont fait remarquer par leur présence massive aux activités organisées par le ministère du Tourisme et de l'Environnement et en particulier avec leurs T-shirts et casquettes aux couleurs de la société. Le thème de cette année interpelle tous les consommateurs

afin qu'à travers nos choix d'aliments, nous puissions réduire notre empreinte écologique en devenant plus conscient de l'impact environnemental causé par nos préférences alimentaires.

Alors pensez avant de manger et aidez à préserver votre environnement.

HINDA/KOUILOU

Les chefs et secrétaires de quartier attendus aux résultats

C'est une recommandation formulée, le 7 juin, par l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Hinda, Élisabeth Mangoko, à l'ouverture du séminaire de formation destinés à ses collaborateurs.

Les responsables des quartiers ont été édifiés sur des thèmes comme la sécurité des personnes et des biens ; la préservation de la paix, le fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales ; l'assainissement des quartiers et la lutte contre les nuisances sonores dans les quartiers ; l'organisation administrative et territoriale de la République.

Ouvrant les travaux, Élisabeth Mangoko a indiqué : « *Ce séminaire permettra une gestion harmonieuse des quartiers de Hinda, la gestion axée sur les résultats prônée par le président Denis Sassou N'Guesso dans son programme de société, le Chemin d'avenir.* »

Pour quelques participants à ce séminaire à l'instar de Benoit Ntseté et Massanga Makoutana, cette initiative de Mme le maire permet de faciliter une meilleure collaboration entre la population et les autorités civiles et militaires de Hinda. « *Pour mieux gérer les villes, les autorités devraient se servir aussi des informations fournies par les populations afin de bien accomplir leurs tâches administratives* », ont-ils déclaré.

Séverin Ibara

NOTARIAT CONGOLAIS

L'assemblée générale électorale a eu lieu à Pointe-Noire

Un nouveau bureau de 7 membres présidé par Maître Esther Nanette Note a été mis en place au cours de cette assemblée générale qui s'est tenue du 31 mai au 1^{er} juin.

L'activité chapotée par Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville océane, s'est déroulée en présence de Marcel Moukoko, substitut, représentant le parquet général. Outre le renouvellement des instances dirigeantes, l'activité qui a réuni les notaires de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, a permis de faire un bilan des trois dernières années du notariat congolais qui compte actuellement près de 70 notaires.

Le nouveau bureau des notaires congolais :
Présidente de la chambre des notaires : Maître Esther Nanette Note ;
Vice-président : Maître François Den Loubota ;
Secrétaire général : Maître Kaboul Mahouata ;
Secrétaire à la communication : Maître Bavoueza Guinot Giscard ;
Trésorière générale : Maître Ado Patricia Matissa ;
Trésorière adjointe : Maître Christelle Eliane Bouanga Niangaise ;
Syndic : Maître Jean-Marie Moussounda.

Cette profession est encore confrontée à plusieurs difficultés dont l'absence d'une école de formation. « *Cet aspect, a souligné Maître Anicet Balou, vice-président sortant de la chambre des notaires du Congo, lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de l'assemblée, constitue un danger pour la profession.* » S'adressant au substitut, courroie de transmission entre les notaires et la chancellerie, Maître Anicet Balou a insisté : « *Que cette question de formation soit parmi vos priorités.* » Évoquant les scandales qui ont émaillé le notariat congolais ces derniers temps (notamment, celui de l'appropriation des biens des clients), le substitut a exhorté les notaires à faire preuve de discipline. « *Des mesures disciplinaires et judiciaires seront prises par le parquet général, en collaboration avec la chambre nationale des notaires pour redresser la situation* », a-t-il prévenu. Les notaires ont aussi été invités par Alexandre Honoré Paka à faire mieux connaître leur profession : « *Le grand public ne sait pas ce que le notaire représente ni le rôle qu'il joue* », a-t-il déploré.

Lucie Prisca Condhet

JUSTICE

La police sommée de déférer les détenus ayant dépassé 72 heures

Le procureur de la République près du tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Ngakala, a instruit les commissaires de police de déférer au Parquet les détenus ayant dépassé le délai légal.

Préoccupé par les conditions de détention des personnes dans les différents commissariats de Brazza-

ville, le procureur de la République a visité, le 11 juin, les personnes détenues dans les commissariats centraux de la Coupole et de Poto-Poto I et II. « *Désormais le délai de détention est de 72 heures, sauf prolongation écrite du procureur de la République de 48 heures. Les détenus ayant dépassé le délai de détention*

légal doivent être déférés au Parquet. Le tout doit être mis en ordre. La police doit observer les mesures de garde à vue », a précisé Oko-Ngakala, devant le directeur départemental de la police, le général Jacques Antoine Bouity.

En effet, le procureur de la République a entrepris des descentes dans tous les commissariats centraux et d'arrondissement de police de Brazzaville pour constater si les délais de détention et de garde à vue sont respectés. Ceci en sa qualité de garant de l'ordre public, de gardien des libertés fondamentales et des libertés individuelles.

Il a insisté sur le fait que les officiers de police judiciaire ne devraient plus s'occuper des affaires de nature civile et sociale portant sur les parcelles de terrain, les dettes entre individus ou les contrats de bail.

Parfait Wilfried Douniama et Rominique Nerplat Makaya



Oko-Ngakala s'adressant au commissariat de Poto-Poto I

108 nouveaux magistrats ont prêté serment

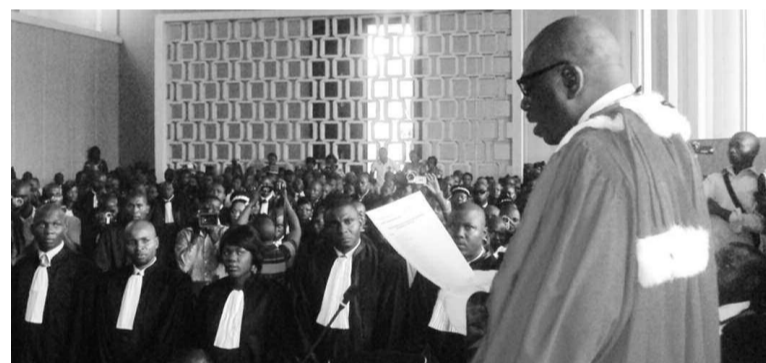
Nommés par décret du 17 mai 2013 du président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, les impétrants ont prêté serment le 7 juin, à Brazzaville, dans la salle d'audience de la Cour d'appel.

Ils sont 108 sortis de l'École nationale d'administration et de magistrature de Brazzaville et de l'École nationale de magistrature de Bordeaux en France, nommés pour le compte des départements des Plateaux, du Pool, de Brazzaville et de la Likouala, à faire leur entrée dans la famille de la justice congolaise. Ces nouveaux magistrats viennent combler le manque dans ce secteur, notamment après le départ à la retraite cette année d'une vingtaine de magistrats. À peine arrivés dans la corporation, certains de ces nouveaux magistrats ont été nommés à diverses fonctions au sein des juridictions nationales. « *Les justiciables, comme on le constate de plus en plus, ont à l'égard du juge principalement, la critique acerbe* ».

Dans ses réquisitions, le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala-Moukoko, a rappelé aux nouveaux venus que « *la justice est l'une des institutions les plus délicates* ». Selon lui, la nomination de certains d'entre eux à des postes de responsabilité est une marque de confiance indéniable. « *Mais ce n'est pas tout d'être promu,*

il faut encore mériter de ceux qui ont placé en vous cette confiance et donner satisfaction aux justiciables qui, comme on le constate de plus en plus,

première fois que l'on assistait à autant de candidats à la prestation de serment. Il a, par ailleurs, invité les promus au strict respect de la loi dans l'exercice de



Le procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala-Moukoko

ont à l'égard du juge principalement, la critique acerbe », a précisé le procureur général.

Et ce dernier de souligner l'impérieux devoir des impétrants de vite acquérir la maturité en dépit de leur jeune âge. En effet, a-t-il commenté, ces nouveaux magistrats seront très tôt confrontés à des situations qui nécessiteront beaucoup de courage, de bravoure, de fermeté, d'agilité d'esprit et de savoir-faire. « *Le magistrat doit juger en fonction des éléments de la procédure, sans aucune crainte de plaire ou de déplaire* ».

Prenant la parole à cette occasion, le bâtonnier du barreau de Brazzaville, Thomas Djolani, a indiqué que c'était la

leur profession. « *Appliquez la loi, la tentation est grande, vous êtes des humains, appelés à être tentés. Le magistrat doit juger en fonction des éléments de la procédure, sans aucune crainte de plaire ou de déplaire* », a conclu le bâtonnier.

Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Mathurin Bayi, a, de son côté, rappelé quelques vertus cardinales d'un bon magistrat, parmi lesquelles, l'honnêteté, la loyauté, la probabilité morale et la pondération. Soulignons que l'audience s'est déroulée en présence du garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka.

Parfait Wilfried Douniama

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE **CONCEPTION PROFESSIONNELLE**

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

KD Computer

+242 044758841
+242 066889011
KIN : 089932013

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

**WARID
Passer à l'action**

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

Logos: Cisco Premier Partner, McAfee Proven Security, RSA SECURITY, Kaspersky Anti-Virus

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Les habitants du quartier 67 de Talangaï se plaignent

Les populations de ce quartier se sont exprimées le 8 juin devant leur député, Faustin Elenga, sur les contre-performances de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et de la Société nationale d'électricité (SNE).

Manque d'eau depuis près de neuf ans, des câbles rafistolés et jonchant le sol, des délestages à partir de 18 heures chaque soir : telles sont, entre autres, les difficultés auxquelles est confrontée cette population. En l'absence des responsables des deux sociétés de l'État, les habitants ont dit leur mécontentement à l'endroit du député, Faustin Elenga, qui effectuait sa descente parlementaire. « Vous l'avez constaté en passant, des fils rafistolés ici et là pendent à même le sol », a lancé en substance le président du quartier 67, Gaston Mbengué. Ce dernier a par ailleurs informé le député de l'occupation illégale d'une partie de l'école primaire Gaston-Lenda par certaines personnes, rendant cet établissement scolaire incompatible avec les normes de l'Unesco. L'autre problème dénoncé par Gaston Mbengué concerne le manque de poste de sécurité. Selon des témoignages, malgré le

manque d'électricité dans certaines habitations, les factures ne cessent d'arriver. Concernant l'eau, beaucoup de gens ont commencé à déterrer les tuyaux. Reconnaisant les faiblesses de la SNE et de la SNDE, Faustin Elenga a toutefois appelé ses mandants à faire preuve de pa-

chaient beaucoup de circonscriptions et pas seulement le quartier 67. Selon lui, sa circonscription ne dispose actuellement que de six postes transformateurs pour une population de plus de 100 000 habitants. Le reste étant alimenté par des transformateurs installés dans d'autres circonscriptions.



Faustin Elenga s'adresse à la population

tience. « Le gouvernement est en train de fournir de gros efforts pour nous apporter ce qu'il faut. Tout en rassurant la population, nous demandons instamment à ces deux sociétés de faire en sorte que les conditions d'approvisionnement s'améliorent », a-t-il invité précisant que ces problèmes tou-

Au nom de la solidarité entre parlementaires, Faustin Elenga était accompagné de ses collègues députés comme Abel Owassa d'Owando II, Blaise Ambeto de Ngoko, André Mbola de Talangaï 5 et Gambou Gantsio Thimotée de Gamboma II.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

La France libère 20, 3 milliards FCFA pour aménager les rivières de Brazzaville

Trois conventions ont été signées le 11 juin à Brazzaville entre le Congo et l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (cdd), conclu fin 2010.

Le premier contrat concerne le projet de drainage pluvial visant à aménager les cours d'eaux de Makelékélé, Mfoa, Mission et Madoukou qui drainent les eaux de pluie jusqu'au fleuve Congo. Il va également contribuer à la mise en place d'une filière de gestion des déchets, en renforçant les capacités de la mairie de Brazzaville. D'un montant de 15, 7 milliards FCFA, ce projet permettra aussi à réduire et à éviter les inondations des eaux stagnantes ; des zones d'érosions dans le centre ville d'ici 2015 grâce à des travaux sur certains collecteurs.

L'autre convention porte sur l'appui à la refondation de la formation en travail. Financé à hauteur de 2,6 milliards FCFA, elle contribuera, à travers la formation des agents de l'action sociale, à la prise en charge de l'insertion socioéconomique et à la protection des enfants, des personnes âgées et des minorités. Cette convention vise aussi la prise en charge des handicaps et l'amélioration de leur situation sociale.

Enfin, la troisième convention, d'un coût de 2 milliards FCFA, est liée à un fonds d'expertise et de renforcement des capacités. Elle permettra de financer les études techniques nécessaires à la définition et à la préparation des futurs projets et d'appuyer les administrations ou structures publiques concernées par les projets de l'AFD. Le directeur du département Afrique de l'AFD, Yves Boudot, s'est dit satisfait.

« Sachez que nous sommes tous mobilisés pour pouvoir faire que ces projets puissent être profitables le plus vite possible aux populations, en effectuant la meilleure qualité ensemble avec les maîtres d'ouvrages », a-t-il indiqué.

Le directeur de cabinet du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Jean Raymond Dirat, a, de son côté, remercié l'AFD pour ce coup de pouce. « Avec ces conventions, nous allons vers des faits palpables. En contribuant à cela, vous participez à l'amélioration de la santé des Congolais ». Soulignons que la cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette.

Rosalie Bindika



EXCELLENCE IN OPERATIONS
make it personal



Senior HR Administrator- Congo

Expro's business is well flow management. Our technologies and specialised services help customers to measure, improve, control and process flow from their wells.

We operate in every major hydrocarbon producing area of the world, employing more than 5,000 people in 50 countries. With our head office in the UK, Expro has regional headquarters in Aberdeen, Accra, Dubai, Houston, Kuala Lumpur and Rio.

We have grown rapidly in recent years to become a market leader in the offshore and subsea arena, with a strengthened presence in gas wells and land markets. With our global growth comes an expanding workforce. It is essential for us to attract, develop and retain the finest talent in a competitive industry. And the challenges are different everywhere we work. That is where you come in.

An experienced and ambitious HR professional, you are ready for a role with strategic focus, a varied remit and the scope to make a lasting impact. You will find it here.

You will be responsible for providing a full range of HR Administrative services to the management and staff in Congo. Providing valuable support to employees and management, you will ensure adherence to group policy, regional procedure and unique national law. Further, you will be expected to drive continuous improvement in HR performance. You will develop country-specific policies - from recruitment to reward and training - and present them to Country and Area Managers for approval. You will then communicate approved policies to employees nationwide, and support in the implementation.

Your diverse responsibilities will include but not limited to manpower and succession planning, recruitment, selection and induction. Qualified to degree level in Human Resources, you should also have proven professional HR work experience. Highly organised and computer literate, with a keen eye for detail, you adhere to exceptional standards of integrity and professionalism. The ability to speak, read and write fluently in both English and French is essential.

For more information and to apply for this role,

Please visit www.exprogroup.com/careers or drop your application to our gate security office at Expro base near la Voirie sur la route de Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

IN MEMORIAM

12 juin 1998 - 12 juin 2013

Voici déjà 15 ans que papa Bernard Obounga a quitté cette terre, en ce jour de ton rappel à Dieu, tes enfants, tes petits-fils et tous ceux qui t'ont connu, ont une pensée pieuse pour toi.

Nous ne t'oublieront jamais, que Dieu tout puissant t'accorde le repos éternel.



COMMUNICATION

Le Conseil supérieur contrôle Les Dépêches de Brazzaville

L'opération lancée le 4 juin à Brazzaville se poursuit à travers le Congo, comme en témoigne la visite, hier de nos locaux, de l'équipe des enquêteurs du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Conduite par le conseiller Antoine Onko, la mission de l'organe de régulation des médias s'est vue ouvrir les portes du quotidien brazzavillois. Le directeur de la publication, Jean-Paul Pigasse, a fait visiter les installations à ses hôtes. Cette descente du CSLC a permis à la direction de l'entreprise de fournir des informations essentielles sur la vie administrative, technique et financière de ce quotidien d'informations générales publié par l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac).

Les journalistes des Dépêches de Brazzaville, dont le nombre



La délégation du CSLC et les responsables de la rédaction

avoisine la trentaine, secrétaires de rédaction compris, ont reçu et rempli, chacun, des

fiches d'identification individuelles remises par les délégués du CSLC. Cette visite s'est dé-

roulée dans une ambiance conviviale. « Il est évident que ceux qui ne se feront pas re-

censer n'obtiendront pas de carte d'identité professionnelle et, donc, s'élimineront d'eux-mêmes de la corporation et perdront, de ce fait, le droit de pratiquer le journalisme sous toutes ses formes », ont prévenu les représentants du CSLC, reprenant les propos du président du conseil, Philippe Mvouo, lors du lancement de l'opération de contrôle des médias. Lancée par le CSLC, cette opération vise à maîtriser le nombre des fréquences attribuées et utilisées par les organes de presse publics et privés ; à recenser tous les professionnels de l'information et de la communication évoluant dans chaque organe de presse et ceux en situation administrative de détachement, en vue de l'attribution de la carte d'identité professionnelle ; et à maîtriser le nombre des médias publics et privés au Congo.

La Rédaction

CROISSANCE

Le développement de l'Afrique serait compromis

Cette hypothèse est avancée par le récent rapport BAD-GFI, intitulé Les flux financiers illicites et le problème des transferts nets de ressources en provenance d'Afrique : 1980-2009. Le document analyse les facteurs à l'origine de ces flux financiers illicites, et observe à travers l'étude de cas, des spécificités variables parfois d'un pays à un autre.

Selon ce rapport de la Banque africaine de développement (BAD) et du Global Financial Integrity (GFI), entre 1980 et 2009, les transferts nets de ressources hors d'Afrique seraient passés de 597 milliards de dollars à 1 400 milliards de dollars après ajustement des transferts nets enregistrés pour les flux financiers sortants frauduleux. Dans la même période, les flux financiers illicites et non enregistrés auraient été de l'ordre de 1 350 milliards de dollars, éclipsant les transactions financières enregistrées.

Un déficit net des ressources et les fuites illégales de capitaux compromettent gravement le développement, note le rapport. « Depuis de nombreuses années, l'Afrique est un créancier net vis-à-vis du reste du monde, qui pâtit de sorties nettes de fonds de l'ordre de 597 milliards de dollars », selon le texte. Pour l'économiste en chef et vice-président de la BAD, Mthuli Ncube, « la fuite des ressources hors de l'Afrique des trente dernières années, équivalant au PIB actuel du continent, freine son décollage ». Vu la richesse du continent en ressources naturelles, leur bonne gestion serait en mesure de financer une grande partie du développement de l'Afrique, selon Mthuli Ncube. Si l'idée reçue a toujours été que l'Occident injecte de l'argent en Afrique, grâce à l'aide étrangère et aux autres flux de capitaux du secteur privé, sans recevoir grand-chose en retour, ce rapport inverse le raisonnement.

« L'Afrique est en situation de créancier net par rapport au reste du monde depuis des décennies », estime le directeur du centre de recherche et de défense GFI.

« L'évasion fiscale fait partie des flux illicites »

L'économiste en chef de GFI, Dev Kar, indique quant à lui : « Plus de mille milliards de dollars se sont échappés frauduleusement d'Afrique au cours des trente

bissent à leur tour, les contre-coups d'un climat des affaires défavorable et d'une mauvaise gouvernance globale qui entravent la croissance économique. Il explique qu'un taux de croissance plus lent aboutit à une grande dépendance vis-à-vis de l'aide. « C'est l'argent du contribuable étranger qui vient compenser le manque de recettes intérieures – dans la mesure où l'évasion fiscale fait partie des flux illicites », regrette-t-il.

« Depuis de nombreuses années, l'Afrique est un créancier net vis-à-vis du reste du monde, qui pâtit de sorties nettes de fonds de l'ordre de 597 milliards de dollars »

dernières années, éclipsant les entrées de capitaux et entravant le développement économique. » Il appelle les dirigeants africains et occidentaux à limiter les flux sortants car ils entraînent, et su-

La BAD et le GFI formulent une série de recommandations stratégiques visant à stimuler les transferts nets de ressources en provenance d'Afrique, et à contenir les flux illicites. Ils appellent surtout

« à agir de façon concertée, sur la base d'une répartition claire des rôles entre facteurs nationaux et internationaux », et invitent les pays à aller au-delà de l'initiative sur la transparence des industries extractives, en assurant la transparence dans toute la chaîne de valeur des ressources, et en créant des fonds souverains fonctionnant efficacement. « Les sorties de flux illicites sont facilitées par l'opacité constatée dans les économies occidentales avancées et les paradis fiscaux. L'application des mesures de transparence en vue de restreindre le secret des paradis fiscaux et les opérations des sociétés écrans anonymes est cruciale si l'on veut freiner les flux illicites », précise Raymond Baker, de GFI. L'un des regrets soulevés par le rapport, est la non-prise en compte d'une grande partie des données du trafic de drogue, de la traite d'êtres humains et autres activités criminelles.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Ouverture de la première commission mixte Congo-Turquie

Les assises de Brazzaville qui se tiennent du 11 au 14 juin, sont un moment propice pour les experts des deux parties de poursuivre les négociations visant la mise en œuvre des projets identifiés lors de la visite du président congolais en Turquie les 15 et 16 novembre 2012.

La rencontre obéit aux dispositions de l'accord commercial et de coopération économique et technique entre les gouvernements congolais et turc, signé à Brazzaville le 28 septembre 2000. Elle est également l'occasion de se pencher sur plusieurs points. Il s'agit, entre autres, du cadre de coopération bilatérale ; des questions commerciales et financières ; de la coopération économique, industrielle et technique ; et de la



Muge Varol Ilicak et Cyprien Sylvestre Mamina

coopération socioculturelle et scientifique. Ainsi, les experts vont étudier la mise en œuvre des projets tels que l'ouverture d'une ligne aérienne entre Brazzaville et Ankara ; la construction

d'une école turque dans la capitale congolaise ; et le montage financier mixte (Congo/Turquie) pour la construction de logements sociaux au Congo.

La directrice générale adjointe en

charge de la coordination des Commissions mixtes au ministère turc de l'Économie, Muge Varol Ilicak, a indiqué que la Turquie avait décidé de se doter d'une vision de coopération axée sur l'intérêt réciproque avec ses partenaires. « Dans cette perspective, le Congo occupe une place importante dans la politique économique turque », a-t-elle souligné, ajoutant qu'Ankara était à tout point de vue décidé à augmenter le niveau des échanges commerciaux avec Brazzaville.

Les relations commerciales turco-congolaises qui, depuis des années, étaient faibles, ont enregistré un accroissement remarquable l'année dernière. En effet, le volume du commerce bilatéral, qui était de 4 millions de dollars

en 2000, s'est élevé à 104 milliards de dollars l'année dernière. Muge Varol Ilicak souhaite que les décisions de la rencontre de Brazzaville servent de « feuille de route de la coopération économique et commerciale durable entre le Congo et la Turquie » et contribuent considérablement à la mise en place des futurs projets ficelés en accord entre les deux parties.

Ouvrant les travaux de cette grande commission mixte, le secrétaire général du ministère congolais des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, a déclaré qu'il espérait, au regard de la qualité des experts, que « les résultats des assises soient à la mesure des attentes des gouvernements congolais et turc ».

Nestor N'Gampoula

SOUDAN/SOUDAN DU SUD

Khartoum annonce la suspension de l'accord de coopération avec Juba

Le Soudan a annoncé dimanche la suspension de l'accord de coopération signé avec le Soudan du Sud, qu'il accuse de continuer à soutenir les rebelles du Front révolutionnaire.

« Le Soudan du Sud, fournit encore toutes les formes de soutien aux rebelles du Front révolutionnaire, y compris véhicules équipés, carburant et nourriture », a indiqué le chef du Service national de renseignement et de sécurité du Soudan, Mohamed Atta, au cours d'une conférence de presse tenue à Khartoum avec le ministre soudanais de l'Information Ahmed Bilal Osman. « Les forces de l'armée sud-soudanaise ne se sont pas retirées des territoires comme le prévoit l'accord de coopération entre les deux pays et sont encore présentes dans six régions à l'intérieur des territoires soudanais », a ajouté Mohamed Atta. Le ministre Osman a annoncé pour sa part que le gouvernement soudanais suspend l'application de l'ac-

cord de coopération signé entre le Soudan et le Soudan du Sud. « Nous avons informé le Soudan du Sud de l'arrêt des exportations de son pétrole via les territoires soudanais, avec l'arrêt de l'application de l'accord de coopération entre les deux pays, en raison de la continuation du soutien de Juba aux mouvements rebelles qui combattent contre le Soudan », a déclaré Ahmed Bilal Osman.

Il a déclaré que la reprise de l'application de l'accord dépend d'une garantie internationale sur l'arrêt de soutien du Soudan du Sud aux rebelles.

Samedi, le président soudanais Omar al-Bashir avait annoncé la suspension des exportations du pétrole sud-soudanais via le territoire soudanais à partir de dimanche. Pourtant, cette suspension a besoin de procédure technique qui devrait durer 60 jours, selon Ahmed Bilal Osman.

Xinhua

ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AFRIQUE

Brazzaville accueillera la Conférence des ministres de la Fonction publique

La huitième Conférence africaine des ministres de la Fonction publique se tiendra du 22 au 27 juillet à Brazzaville sous l'égide de l'Union africaine.

Au cours de l'entretien à Libreville entre le ministre de la Fonction publique, Guy Brice Parfait Kolélas, et le secrétaire général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cééac), il avait été évoqué l'existence d'un mémorandum sur le réseau des ministres de la Fonction publique et la nécessité pour les États membres de la Cééac de procéder à la signature de la charte africaine sur les principes et valeurs des services publics.

Guy Brice Parfait Kolelas a souhaité que le secrétaire général de la Cééac puisse s'approprier l'initiative, afin

d'inciter les gouvernements des États qui n'ont pas encore ratifié et signé ladite charte à le faire. Jusque-là, quatre pays de la Cééac seulement sur dix l'ont signée.

C'est en 1994 que les ministres africains de la Fonction publique de toutes les régions d'Afrique se sont réunis pour instituer la Conférence des ministres africains de la Fonction publique. Cette initiative visait l'établissement d'une plateforme interétatique africaine pour le développement d'une politique transnationale dans les secteurs de la gouvernance, de l'administration publique, de la fonction publique et de la prestation de services.

Après une décennie et demie, les ministres africains ont développé un forum pour créer les normes,

définir les intérêts africains communs, établir les règles générales et créer les institutions communes dans les domaines de la gouvernance et de l'administration publique.

Considérée comme un réseau d'apprentissage stratégique, la conférence a permis d'établir des principes, de rassembler des données, d'échanger l'information, d'identifier les principaux secteurs d'intervention, de créer des cadres de coopération et de développer des programmes d'action dans les domaines de la gouvernance et de l'administration publique. Depuis 2003, la conférence est devenue une plateforme convoquée sous l'égide de l'Union africaine.

Yvette Reine Nzaba

COMPAQ PRESARIO CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE P253-M



349.000 TTC

1 AN GARANTIE

TerraTech
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434



Les postes suivants sont vacants à Exxaro, DMC Iron Congo SA :

POSTES	EMPLACEMENT	EXPERIENCE
Directeur RH	Pointe Noire	RH opérationnel / consulting, 8 ans (Essentiel / Minimum); RH opérationnel / Consulting (au niveau de direction), 4 ans (Recommandé / Souhaitable) Maîtrisant les opérations RH, 5 ans (Essentiel / Minimum)
Responsable commercial des RH	Pointe Noire	Maîtrisant les opérations RH, 5 ans (Essentiel / Minimum)
Coordinateur achats	Pointe Noire	Gestion de la chaîne d'Approvisionnement / Achats / Finance, 3-5 ans (Essentiel / Minimum)
Spécialiste, Environment		Opérations environnementales, 3-5 ans (Essentiel / Minimum)
Contremaître, maintenance - Electricité	Mayoko	Maîtrisant la maintenance d'usine / exploitation minière, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) Industrie Pyro métallurgique ou Procédé connexe (production de chef d'équipe), 2 ans (Recommandé / Souhaitable) Gestion de Surveillance, 2 ans (Recommandé / Souhaitable)
Responsable Logistique d'arrivée	Pointe Noire	Domaine de la planification de la logistique, la gestion et le contrôle flux; la chaîne d'approvisionnement ou connexe, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Logistique ou connexes, 2 ans (Essentiel / Minimum)

Si vous avez besoin de plus amples informations sur un poste, s'il vous plaît contactez Audrey Kounenguika par courriel Diane.Kounenguika@exxaro.com. Pour postuler à l'un des postes ci-dessus, veuillez envoyer votre CV aux bureaux DMC Siège Social : 278, avenue Ngueli-Ngueli, BP 1779, Pointe-Noire – République du Congo ou par courriel à Diane.Kounenguika@exxaro.com tout en mentionnant le poste pour lequel vous postulez, le 14 Juin 2013 ou avant à 16:00.

Si vous ne mentionnez pas le poste pour lequel vous postulez, votre demande sera simplement rejetée.

Si vous n'avez pas été contacté dans les 28 jours suivant la date de clôture de cette annonce, s'il vous plaît acceptez que votre demande a été rejetée.

NÉCROLOGIE

Jean Godel Ondongo, Mme Bernadette Elenga, Olabouré Niandzobo et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille Savie Raïssa Ondongo survenu le 9 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Sembé à Talangaï (derrière l'hôpital).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE Mme Adèle Follo, ingénieur en génie rurale, décédée le 5 juin 2013 à Pointe-Noire

Jeudi 13 juin

16h00 : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier de Canadair

16h30 : départ pour la morgue municipale de Brazzaville.

Samedi 15 juin

10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement

12h00 : messe en l'église Saint-François d'Assise

13h30 : départ pour le cimetière familial de Kombé

16h00 : fin de cérémonie ;

À Brazzaville, la veillée se tient au n°2111 rue Voula, Plateau des 15 ans, quartier Batignolles-

IN MEMORIAM

« Le temps qui passe n'efface pas le souvenir »

Voici exactement 10 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre très cher frère François Debanguet à l'âge de 45 ans.

En ce jour anniversaire, ses sœurs Agathe Osseté née Debanguet, Bernadette Tchimbakala née Debanguet ainsi que toute la famille Debanguet prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Des messes d'action de grâces seront dites en sa mémoire aux églises : Saint-François et Saint-Christophe de Pointe – Noire.

Paix à son âme.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°012/2013/CAP Consultant-Architecture

Dans le cadre du développement de ses capacités d'accueil à quai, une société installée sur le site portuaire PAPN, est sur le point de financer les travaux d'extension de son quai maritime sur 200 mètres.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur lettre de candidature au :

Cabinet CAP Consultants-Architecture SARL
A l'attention de Mr BOKOLOJOUÉ Antoine Beli
46, Avenue Félix Eboué

Immeuble Petit Logis Centre ville –Brazzaville
Tel : 22281 53 02/ 06 658 09 63/06 619 11 91

Adresse mail : bokolojoue@architectes.org – cap.consultants@yahoo.fr

Ou par dépôt direct au siège de CAPConsultants –Architecture à la même adresse, avant le 21 juin à 17 heures. Les dossiers transmis par e mail, sont acceptables.

Après analyse de chaque candidature, et passage de l'équipe QHSE dans le cadre de l'obtention de l'agrément délivré par la société donneur d'ordre, il sera procédé à la présélection de trois(3) dossiers.

Les candidatures éligibles et répondants aux qualifications requises, recevront le dossier d'appel d'offres et, soumettront leur offre sous pli fermé dans les prochaines semaines.

DESCRIPTION :

L'appel d'offre est constitué de trois lots indépendants, devant être traités séparément.

Les entreprises peuvent répondre à un lot précis ou aux trois.

LOT N°1

Il s'agit de la construction d'un quai en palplanches métalliques et de l'aménagement d'un terre plein dont les composantes principales sont :

•Travaux préliminaires d'installation et de préparation du chantier

- Travaux de démolition
- Travaux de terrassement
- Fourniture et mise en place des rideaux de palplanches
- Mise en œuvre des ouvrages en béton armé
- Traitement du terre plein en arrière du quai
- Mise en œuvre d'un talus en enrochement zones Est du quai (sur ± 100mètres)
- Mise en place des équipements divers de quai (bollards, défenses, échelles,.....)
- Reprise de la poutre de couronnement et des défenses du quai existant (194 mètres)
- Raccordement du quai nouveau à l'ancien

LOT N°2

Travaux de dragage dans l'espace en avant de l'ensemble des quais sur une largeur de ± 140mètres, à la cote de moins neuf (-9) mètres avec évacuation dans un site autorisé

- Expertise complémentaire et de contrôle bathymétrique de la zone à traiter, quantification des volumes à traiter.
- Dragage de la zone devant l'ancien quai et dragage de la zone devant le nouveau quai
- Remise des plans bathymétrique après les opérations de dragage.

LOT N°3

Travaux de dégagement de deux épaves : un ancien chalutier de 26 x 4 mètres et, un ancien patrouilleur de 33 x 6 mètres de longueur x largeur.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le Cabinet CAP Consultants-Architecture SARL

EXIGENCES DU MAITRE D'OUVRAGE :

La lettre de manifestation d'intérêt devra notifier les précisions sur l'entreprise dans l'ordre du questionnaire suivant:

1.Raison sociale ; adresse, gérant, actionariat

2.Répondre à la question suivante : L'entreprise est elle capable de faire du design (produire des études d'ingénierie en rapport avec l'A.P.D du projet soumis)

3.Description sommaire du personnel qualifié susceptible d'être affecté au projet (nombre et cv des ingénieurs ; nombre et cv des techniciens supérieurs, etc)

4.Production de références commerciales, par des attestations certifiées conformes délivrées par des entités adjudicatrices, pour des travaux similaires exécutés pendant les 15 dernières années pour le lot 1, et 5 dernières années pour le lot 2 et 3 ci-dessus indiqués.. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

5.Production de tout élément indiquant la capacité de mobilisation rapide pour un démarrage effectif des travaux au début du mois d'août 2013(notamment le type et le nombre d'engins disponibles sur le site)

6.Production de tout élément indiquant la capacité d'organisation d'un chantier de haut niveau, en sachant que les opérations dans le voisinage du chantier doivent nécessairement suivre leur cour.

7.Production de tout élément indiquant les origines de fabrication et les délais d'approvisionnement en palplanches, sachant que les aciers pour ces derniers doivent présenter les caractéristiques ci après :

Poids volumique : 78.5kN/m³ ; Module d'élasticité longitudinale : E=210 000MPa ; Nuance (NF EN 1993-1) : Variable ; Corrosion : 1.75mm/face.

Caractéristiques des Aciers pour tirants :

Limites d'élasticité : Variable

Contrainte limite élastique : = fy/YMO avec YMO = 1

Les conditionnalités relatives au dossier d'appel d'offres seront précisées aux candidats éligibles.

BELGIQUE

« Aide ASBL » se prononce pour l'insertion des Pygmées du Congo

Du 12 au 14 juin, l'association Aide internationale au développement et à l'enfance (Aide ASBL) organise à Couvin en Belgique, la 5^e édition des Journées couvinoises de solidarité en faveur des peuples autochtones du Congo.



Des femmes autochtones dans une rue de Pokola (Nord Congo)

Le thème abordé cette année sera « SOS Pygmées ». Depuis sa création en 1986, cette association aide techniquement et financièrement à la réalisation de projets de développement rural dans des pays de l'Afrique francophone, en partenariat avec des organisations paysannes locales. Leurs priorités sont l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'habitat, la diversification des productions agropastorales et le développement de la pisciculture.

Pour cette 5^e édition, une exposition retraçant les projets d'accès à l'eau potable et de développement pour l'insertion des peuples autochtones du Congo-Brazzaville, sera présentée les jeudi 13 et vendredi 14 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h. Les écoles de la ville de Couvin pourront également effectuer des visites sur rendez-vous. Le vernissage à l'occasion de la soirée d'ouverture a lieu ce mercredi 12 juin, à partir de 19h.

Tania Mahoungoud

MÉMORIAL PIERRE-SAVORGNAN-DE-BRAZZA

L'Algérie remet les archives de l'explorateur au Mémorial

La remise de ces documents du Centre des archives nationales d'Algérie par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Abdelouahad Osmane, le 8 juin, intervient après celle des photos inédites de Pierre Savorgnan de Brazza, le 8 mars dernier.

Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a désormais de quoi constituer son fonds documentaire et ses archives. En effet, il aura fallu trois mois seulement pour que cet espace à la fois historique, culturel et touristique, se dote tour à tour de photos inédites du fondateur de la ville de Brazzaville et de documents précieux détenus par l'Algérie.

S'agissant de ces récents documents d'archives remis par le diplomate algérien, il sied de rappeler qu'il y a peu, la mission diplomatique algérienne recevait la copie d'un livre du Centre national des archives d'Alger, édité dans les années 50 à l'occasion de l'inauguration du Musée de Brazza à Alger.

Remettant ces documents à la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, Abdelouahad Osmane a expliqué qu'il s'agissait-là d'une modeste contribution de son pays à la constitution du fonds documentaire et des archives du Mé-



La directrice générale du Mémorial reçoit les documents des mains de l'ambassadeur d'Algérie

morial. Cette préoccupation, a-t-il précisé, est inscrite dans le programme de cette chancellerie qui souhaite encourager l'important travail d'archivage et de documentation entrepris et organisé au sein du Mémorial. « Le renforcement de la coopération en matière d'archives figure en effet au nombre des objectifs que l'ambassade s'est fixés », a-t-il conclu.

Émue par ce geste très significatif, Béline Ayessa a souligné la valeur inestimable des documents ainsi réceptionnés. « Notre expérience de la gestion des musées étant récente, nous avons besoin d'expertise et d'éléments d'information

pour constituer un fonds documentaire digne de ce complexe culturel », a-t-elle indiqué. Et Béline Ayessa de féliciter l'initiative de l'ambassadeur et remercier le Centre national des archives d'Alger qui a mis à la disposition du Mémorial un plan important de la vie et du passage de Pierre Savorgnan de Brazza à Alger.

Notons qu'à la suite de cette cérémonie de remise de documents, les personnalités en présence ont visité l'exposition installée dans la salle de conférence du Mémorial, retraçant le passage de Brazza à Alger.

Bruno Okokana

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO
A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

À LOUER

RESTAURANT - TERASSE ÉQUIPÉE

Prix très intéressant,
Pour tout contact appelez :
M. HUSSEIN
au 06 830 41 41.

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Bienvenue chez vous.

NORD-KIVU

Julien Paluku sur des charbons ardents

Le gouverneur vient d'échapper à une motion de défiance initiée par les députés provinciaux de l'opposition dont l'examen a été renvoyé sine die.

Une forte agitation s'observe ces temps derniers à l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu empêtrée dans une fronde orchestrée par les députés de l'opposition contre le gouverneur Julien Paluku. Ce dernier, en effet, a maille à partir avec cette frange des députés provinciaux qui ne jurent que par son départ à la tête du governorat de la province. Accusé de malversation, d'impopularité et d'une gestion superficielle de la guerre d'agression perpétrée par la rébellion du M23 à laquelle la province fait face, Julien Paluku continue à faire de la résistance. C'est pratiquement à un véritable bras de fer auquel se livrent les deux camps sous la barbe du président de l'organe délibérant du Nord-Kivu, Jules Hakizumwami. C'est aux fins de tirer les choses au clair à travers l'examen de cette motion de défiance introduite en bonne et due forme que le précité a convoqué une plénière le 10 juin.

Cette plénière de vérité qui devrait statuer sur ladite motion n'a hélas pu avoir lieu faute de quorum. Sur les

quarante-deux députés provinciaux que compte cette institution, seuls dix-neuf étaient présents dans la salle. Le renvoi sine die de cette plénière fait encore tirer le suspense en longueur sur fond d'une agitation qui a fini par gangrener toute la population. Des sources locales, l'on apprend que la séance plénière avortée devrait se dérouler sous une forte tension, l'opposition et la majorité ayant mobilisé leurs sympathisants pour ce faire. Les anti et pro Julien Paluku s'observaient en chien de faïence à l'extérieur des locaux de l'Assemblée provinciale situés à la Place de l'Espoir se lançant des quolibets à tout bout de champs. La présence des éléments de police sur les lieux avait fini par dissuader les uns et les autres sur l'inutilité de commettre des bévues à cet endroit. Face au danger d'une rixe éventuelle entre les deux camps, le ministre de l'Intérieur Richard Mujey a pris la décision d'interdire, jusqu'à preuve du contraire, les activités parlementaires à l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.

Une mesure conservatoire qui ne fait pas l'affaire de l'opposition parlementaire du Nord-Kivu qui y voit une manœuvre dilatoire visant à proté-

ger le gouverneur contesté. « *Nous acceptons que le gouvernement central fasse son travail en tentant de remettre de l'ordre au sein de notre institution. Mais de là, à nous empêcher d'exercer nos prérogatives constitutionnelles, je pense qu'il n'est pas dans son rôle* », déclare un député provincial du Nord-Kivu signataire de la motion controversée. Aux dernières nouvelles, Julien Paluku et son adjoint ont été rappelés à Kinshasa par le ministre de l'Intérieur. Ce dernier entend donc jouer la carte de la tempérance dans ce dossier qui tend à mettre en moule toute une province au grand enchantement des ennemis du peuple congolais. Pour maints observateurs, le maintien ou le départ de Julien Paluku ne résoudra en rien le problème du Nord-Kivu qui est très complexe et va même au-delà de sa simple personne. Plutôt que de faire une fixation stérile sur sa déchéance éventuelle, des énergies devraient au contraire être capitalisées afin de faire échec à la tentative de déstabilisation de la province nourrie par le M23 et ses parrains rwandais, estime une certaine opinion.

Alain Diasso

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le modèle « SEP Congo » pour la gestion transparente de la fibre optique

Le directeur général d'Orange-RDC, Jean-Léon Bonnechère, s'est dit favorable à des joint-ventures où l'État congolais et les opérateurs gèrent et s'assurent d'un accès équitable pour tous au câble. C'était au cours d'une conférence de presse organisée, le 11 juin, à la Halle de la Gombe.

Selon lui, il est inutile de focaliser le débat sur le choix d'un opérateur privé ou

étatique pour une gestion transparente. « *L'OCPT ou un autre opérateur étatique, la question ne se pose pas dans les joint-ventures que nous proposons, L'OCPT ne me dérange pas, nous voulons un modèle à la SEP Congo. Il y a l'État congolais et les opérateurs pétroliers. Indépendamment et même d'une manière tournante par opérateur, il est pos-*

sible de s'assurer de la transparence et une bonne gestion technique dans la distribution. Cela permet aux stations services d'avoir le carburant en qualité et en suffisance. C'est ce schéma qui nous intéresse mais nous n'y sommes pas encore arrivés avec l'État congolais ». Quant aux activités d'Orange RDC, la société continue à étoffer son offre Internet. Les deux derniers produits lancés sur le marché sont la Flybox et le Domino. L'idée est de permettre aux abonnés de partager leur connexion 3G+. Sur le plan des caractéristiques technologiques, la Flybox est destinée aux clients résidentiels. Chaque abonné partage sa connexion en famille et bénéficie en plus d'une ligne téléphonique. Flybox permet aussi à l'abonné d'accéder au réseau data haut débit en illimité. Quant au Domino, il assure un partage de la connexion 3G+ avec tous ses terminaux, notamment les Smartphones, tablettes et PC. Entre-temps, la société a continué à déployer le réseau 3G+ sur l'étendue du territoire national. Après Kinshasa, Lubumbashi et Goma, il y a maintenant les villes de Matadi et de Bukavu. Pour rappel, Orange RDC est une filiale à 100% du Groupe France Télécom depuis le rachat de CCT en octobre 2011.

Laurent Essolomwa



Jean-Léon Bonnechère, le directeur général d'Orange RDC

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le MLC et alliés en croisade contre Aubin Minaku

Ce groupe parlementaire se réserve le droit d'introduire une plainte contre le bureau auprès de la Cour suprême de justice et exige la convocation immédiate d'une plénière consacrée à l'examen des différentes motions en souffrance.



Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la majorité présidentielle

À trois jours de la fin de la session ordinaire en cours à l'Assemblée nationale, l'atmosphère est de plus en tendue avec, en toile de fond, une fronde du groupe parlementaire MLC et alliés dirigée contre le président Aubin Minaku. Ce dernier, longtemps accusé de rouler pour la majorité, est obligé d'user de tact et de sagesse pour faire face à ces députés de l'opposition plus que jamais déterminés à en découdre avec lui. Pour avoir attendu en vain pendant toute la durée de la session que leurs initiatives parlementaires soient prises en compte par le bureau, les députés de l'opposition ont décidé d'évoluer en marge de leur institution. Le groupe parlementaire MLC et alliés qui pilote cette dynamique n'y va pas par le dos de la cuillère. Le bureau avec Aubin Minaku en tête bloquerait des initiatives de contrôle parlementaire telles que les motions et autres questions orales avec débat émanant de l'opposition. Se faisant le porte-parole de ses pairs, le député Clément Nkanku Bukassa l'a dit dans une motion incidentielle au cours de la plénière du 10 juin avant de quitter la salle des congrès, il a été rejoint par ses collègues de l'opposition.

Réunis à huit clos dans la salle des spectacles pendant que leurs collègues de la majorité poursuivaient seuls les travaux en plénière, les députés de l'opposition ont, dans un communiqué publié tard dans la soirée, dénoncé « *la dérive totalitaire et antidémocratique devenue la règle dans le fonctionnement quotidien de l'Assemblée nationale* ». Ils soutiennent que depuis le début de la session ordinaire en cours, toutes leurs initiatives sont soit gelées soit jetées dans les oubliettes au mépris des prescrits constitutionnels et du règlement intérieur régissant le fonctionnement de la chambre basse. Au nombre des initiatives en souffrance, il est notamment épinglé la proposition de loi portant amendement du statut de l'opposition, la question orale avec débat sur la présence de l'armée sud-africaine en territoire congolais au niveau de la frontière avec la Centrafrique, la motion de défiance contre le ministre des Mines et la motion de défiance contre le ministre du Portefeuille.

La loi du nombre

Pour sa part, Aubin Minaku continue de plaider non coupable en arguant que son bureau n'a aucun intérêt à geler les matières ci-haut énumérées d'autant plus que tout se décide au niveau de la Conférence des présidents. Face à l'avalanche des sollicitations (au total quatre-vingt-sept questions orales avec débat émanant des députés de l'opposition et de la majorité, vingt-six questions d'actualité, treize motions d'interpellation, douze demandes de commissions d'enquête parlementaires, deux motions de défiance), Aubin Minaku estime qu'il était question de remettre de l'ordre en jugeant de la pertinence des matières recensées. À cette difficulté s'ajoute le retard pris avec la désignation des animateurs de la nouvelle Cénî. En tout état de cause, il est quasi impossible que toutes ces initiatives parlementaires soient traitées au cours de la présente session qui se clôture dans trois jours. À tout prendre, cette situation n'augure pas une fin heureuse de cette session parlementaire qui aura vu la majorité présidentielle étouffer dans l'œuf toutes les initiatives de l'opposition en jouant sur la loi du nombre. La menace brandie par les frondeurs, qui se réservent le droit d'introduire une plainte contre le bureau de l'Assemblée nationale auprès de la Cour suprême de justice si leurs motions ne sont pas débattues dans les 48 heures, risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau. À l'opposition de réfléchir sur la manière d'évoluer au sein de l'hémicycle tout en sachant qu'elle est minoritaire et part perdante sur tous les fronts.

A.D.

UNION EUROPÉENNE

Appui à la santé des enfants et aux victimes de violences sexuelles

Avec le lancement le 31 mai dernier du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la RDC entend atteindre les objectifs 4 et 5 du millénaire, qui concernent la réduction de la mortalité infanto-juvénile et maternelle, et accélérer les progrès vers la réalisation de ces objectifs.

Dans le souci d'appuyer les efforts du gouvernement congolais à relever ces défis en sauvant, d'ici fin 2015, 430000 enfants de moins de 5 ans et 7900 mères, l'Union européenne par le biais de son chef de délégation en RDC, Jean-Michel Dumond vient de disponibiliser pour la

population congolaise une enveloppe évaluée à quarante-deux millions d'euros. Cette somme est destinée à appuyer les activités de santé des enfants, des femmes et des victimes des violences sexuelles.

« Cet appui servira à lutter contre un problème qui affecte particulièrement la RDC, à savoir la mortalité précoce des femmes et des enfants. Les OMD 4 et 5 visent à réduire la mortalité de deux groupes très vulnérables: les enfants de moins de 5 ans, et les femmes enceintes. », fait savoir Jean-Michel Dumond qui pense que malgré les progrès réalisés en RDC,

le nombre d'enfants et de femmes qui meurent chaque jour par un manque d'attention médicale et sanitaire suffisante est plus que dramatique. « Il est donc inacceptable », martèle-t-il tout en soulignant qu'avec une attention sanitaire adéquate, il est possible de sauver mille deux cents enfants et quarante femmes enceintes chaque jour.

Parlant des violences sexuelles, le chef de la délégation de l'Union européenne reste convaincu que la guerre à l'est du pays n'a pas contribué à améliorer la situation des populations les plus vulnérables. Pour lui, les victimes des violences

sexuelles pour la plupart des femmes, mais aussi des enfants, doivent recevoir l'attention médicale nécessaire, voire psychologique et juridique.

L'éducation sanitaire des mères

Bien qu'il y ait d'énormes besoins en soins préventifs et curatifs non couverts, le chef de la délégation de l'Union européenne plaide pour l'éducation sanitaire des mères. L'objectif, a-t-il dit, sera d'apprendre aux mères à éviter le paludisme, la diarrhée et à réagir en cas de fièvre, toux ou autres complications de grossesse. Outre l'éducation des

mères, il y a lieu d'améliorer la disponibilité des médicaments et des compétences pour la planification familiale, les accouchements compliqués, la malnutrition, le dépistage du VIH chez la femme enceinte. « Il faut aussi renforcer la chaîne du froid pour assurer que la vaccination puisse être régulière et efficace dans tous les centres de santé. En plus, il faut que le programme d'amélioration des infrastructures et de l'équipement en cours dans ces zones soit étendu car les besoins restent énormes », recommande-t-il.

Aline Nzuzi

DOTATION

Des matériels informatiques pour les services de la ville de Kinshasa

Les équipements qui visent à permettre aux services urbains d'accomplir leur tâche dans le cadre de la décentralisation ont été remis par l'UE aux services techniques de la ville province, le 11 juin, dans la salle Samuel Kitoki de l'Hôtel de ville.



Remise des équipements au ministre en charge de la Population

L'Union européenne (UE) a fait ce geste dans le cadre du projet d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2A). Cette cérémonie a été patronnée par le gouverneur de la ville, André Kimbuta Yangu.

Ces équipements constitués des ordinateurs, des imprimantes et autres consommables rentrent dans le cadre de la décentralisation et visent la modernisation des services urbains. « Le PA2A ambitionne de renforcer la décentralisation en RDC, la soutenir tout en la rendant plus opérationnelle », a expliqué le représentant de l'UE, Jean-Jacques Lauture.

Pour l'UE, l'objectif de cette dotation est notamment l'amélioration de l'efficacité dans la gouvernance et dans la gestion des finances publiques, en rapprochant les gouvernants des gouvernés. « Nous voulons amener ces prestataires à donner à la population les services dont elle a besoin », a souligné le représentant de l'UE, en réitérant la volonté de ce groupement de rester toujours un partenaire majeur de la RDC pour son développement.

Le ministre provincial de la Population et sécurité, Emanuel Akweti, a, au nom du gouverneur de la ville et chef de l'exécutif provincial, salué cet apport de l'UE. Il a souligné la volonté de l'équipe conduite par André Kimbuta de moderniser les services de la ville. Il a également indiqué que ces équipements sont remis entre les mains d'un personnel averti. Il a insisté sur la formation préalable suivie par ce personnel et le renforcement des capacités dont ces utilisateurs ont bénéficié. Le ministre Akweti a profité de cette occasion pour lancer un appel au soutien des efforts du gouvernement provincial en vue de l'effectivité de la décentralisation dans la ville-capitale. Les équipements reçus par la ville seront distribués, à partir du 12 juin, aux différents services concernés.

L.D.

JUSTICE

L'Unicef salue la nomination de nouveaux juges pour enfants

L'organisation pense que l'installation de ces tribunaux pour enfants à travers le pays constitue un progrès notable.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a salué l'affectation de trente-neuf nouveaux juges pour enfants dans dix provinces sur les onze que compte la RDC. Dans un communiqué publié le 10 juin, cette agence de l'ONU a noté que cette décision porte à cinquante-quatre les effectifs des juges qui sont affectés dans quinze juridictions, pour garantir les procédures applicables aux enfants. L'Unicef encourage le gouvernement, à travers ses hautes instances judiciaires, à poursuivre les efforts entrepris dans le sens de l'amélioration du système de justice pour enfants, tel que recommandé par le Comité des droits de l'enfant. Pour cette institution,



Des magistrats congolais

l'installation de ces tribunaux pour enfants à travers le pays constitue un progrès notable après un long parcours de plaidoyer mené par tous les partenaires œuvrant dans la promotion des juridictions spécialisées pour une meilleure protection des enfants. On note que deux ans après l'installation des

premiers tribunaux pour enfants en RDC, le président de la République, Joseph Kabila, sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature, a affecté, le 1er juin, ces juges dans onze sièges ordinaires et quatre sièges secondaires des tribunaux pour enfants de la RDC.

« Dans l'optique d'assurer une couverture nationale, la province orientale et les provinces du Kasai occidental, du Kasai oriental ainsi que du Sud-Kivu vont accueillir leurs premiers juges après celles du Bas-Congo, Bandundu, Nord-Kivu, Katanga, de l'Equateur, de Kinshasa et du District de l'Ituri en 2011 », a précisé l'Unicef.

L'Unicef a rappelé que l'affectation de nouveaux juges dans la province de Kinshasa vise à rendre opérationnels les quatre sièges secondaires, compte tenu de la densité et le volume des dossiers traités par le siège ordinaire du tribunal pour enfants. Cependant, un deuxième tribunal va être installé à Bandundu pour soutenir celui de Kikwit.

Lucien Dianzenza

AVIS DE VENTE

- Concession agricole (forêt) dans le BAS-CONGO
- À 2 heures de route depuis le centre-ville (Route Cecomaf- Kasangulu)
- Superficie : 32.471 hectares
- Évacuation facile de produit
- Avec un cours d'eau qui prend sa source au sein même de la concession
- Une maison (6x3m) de deux portes construite en matériaux durables
- Sol très fertile cultivable sans engrais chimiques

- Prix abordable.

Tel : 089 89 96 766

CONNEXION KIN

Rencontres organisées au Centre Wallonie-Bruxelles

La projection du documentaire *Atalaku*, dont une seconde est prévue le 13 juin dans le même cadre, a lancé la programmation spéciale inscrite dans l'agenda du Festival international des arts du KVS.

La salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) a ensuite abrité le premier Moziki Littéraire, la chronique animée par les jeunes auteurs congolais Papy Mbwati, Bibish Mumbu et Fiston Nasser, tenue la soirée de mardi. Également à l'affiche les 12 et 13 juin, chez Les Bèjarts à Bandal et au K-Mu Théâtre à N'Djili, le trio signe là ses premières apparitions sur des scènes kinoises. Après le Moziki Littéraire, place au théâ-

tre mercredi 12 juin avec le Belge Tom Lanoye dans *La Langue de ma mère* inspiré de son roman tragicomique au sujet de sa mère. « *Le dense monologue que Lanoye a tiré de son livre et qu'il incarne lui-même, telle une bête de scène endurcie, sous le feu des projecteurs* », a jusqu'ici reçu un « *accueil chaleureux du public* », nous apprend le KVS. Il reste donc à Kinshasa d'en faire la découverte mercredi ou encore le 16 juin sous la Petite Halle de l'Institut français. Néanmoins, le romancier, poète, chroniqueur, scénariste et auteur de théâtre s'affichera une seconde fois au CWB, le 14 juin, dans le spectacle littéraire *Les Boîtes en carton*.



Une scène du documentaire *Atalaku* de Dieudo Hamadi

Par ailleurs, l'après-midi de jeudi, à 15 heures, est prévu un tête-à-tête avec les chorégraphes Faustin Linyekula et Taoufiq Izeddieu. Ce sera une rencontre-débat autour de leurs créations de danse respectives *Drums and digging* et *Rev'illusion* à laquelle est conviée la presse. Cette première sera suivie de deux autres, le lendemain avec une tribune composée des artistes Cekwana, Michael et Walgrave tandis que le surlendemain, Dinzord et Dieudonné Niangouna seront tous deux les derniers à répondre aux questions de l'assistance.

Quant à la dernière programmation qu'accueillera le CWB, l'avant-dernière soirée de Connexion Kin, le 15 juin à 19 heures, elle sera consacrée au documentariste du Belge Manu RicheManu Riche, *Snake dance*.

Rappelons ici que la 5e édition du Festival Connexion Kin est organisée par le KVS (le Théâtre royal flamand) en collaboration avec le Theaterformen Festival d'Hannovre et le Théâtre National de Bruxelles. Sur le plan local, il bénéficie du concours de divers espaces culturels en dehors de son principal partenaire la Halle de la Gombe, à savoir le Centre Wallonie-Bruxelles, l'Espace Culturel Les Bèjarts, K-Mu Théâtre et de l'agence conseil audiovisuelle Suka! Productions.

Nioni Masela

MUSIQUE

Nathalie Makoma sur le podium du Jazzkif

La star congolaise est en tête d'affiche du 7e Festival international de jazz de Kinshasa avec son compatriote Roger Biwandu, Mike Rossi et Saskia Laroo ce week-end.



L'affiche du Festival international de jazz de Kinshasa, le Jazzkif

Nathalie Makoma trône sur l'imposante affiche du 7e Jazzkif, le grand festival annuel de jazz de la capitale prévu les 14 et 15 juin sur la rue du Jazz au niveau d'Ibizabar. Tenu pour un rendez-vous incontournable à cette période de l'année, l'événement semble bien gagner en prestige au fil des éditions. Les stars attendues cette année sur le podium ne sont pas des moindres. C'est le cas notamment de Roger « Kemp » Biwandu, l'autre fils du pays également tête d'affiche. Assurément moins connu du grand public kinois que Nathalie, le batteur congolais est pourtant tenu pour l'un des meilleurs batteurs de l'Hexagone dans divers styles musicaux. Ainsi, hormis le jazz, il est tout aussi outillé en musique africaine, qu'en Soul/R'n'b, Jazz/Fusion et Pop/Rock.

L'autre dame qui partage l'affiche avec Nathalie Makoma est la trompettiste hollandaise Saskia Laroo. Avec six albums sur le marché, elle aborde plusieurs styles. Sa musique qu'elle dit elle-même variée est un mélange détonant de différents styles, notamment jazz, hip-hop, salsa, reggae, rap, acid jazz et funk.

N.M.

MUSIQUE

Clôture des candidatures du prix Découvertes RFI

Plus que cinq jours pour s'inscrire au concours international qui, il y a près de trois semaines, venait de dépasser le cap des cinq cents inscrits à sa 32e édition.

Lancé depuis mars dernier, l'appel à candidatures pour le prix Découvertes RFI 2013 tire à sa fin. Les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique et d'Océan Indien ont jusqu'au 15 juin pour procéder à leur inscription. Ils doivent pour cela disposer d'une page personnelle sur Internet ou se servir de réseaux sociaux pour y poster un minimum de quatre titres en écoute. Les artistes désireux d'en savoir plus sur le règlement et le prix doivent le lire en ligne : <http://www.prix-decouvertes.com>.

Depuis sa création en 1981, le prix Découvertes RFI a concouru au lancement de la carrière de nombreux artistes. Il a depuis permis à plusieurs nouveaux talents musicaux du continent africain de s'affirmer sur la scène internationale, d'acquiescer une réelle notoriété. Ce fut le cas notamment pour Bélo (Haïti), Didier Awadi (Sénégal), Mikéa (Madagascar), Mounira Mitchala (Tchad), Rokia Traoré (Mali), Sally Nyolo (Cameroun), Tcheka (Cap Vert), Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire). Le dernier en date est le lauréat du prix Découvertes 2012 RFI / France 24, l'artiste namibien Elemotho actuellement en tournée africaine. Débutée en mars avec trente et une dates dont un passage à Paris le 3 avril, elle s'achèvera le

15 juin à Windhoek, capitale de son pays, la Namibie. Le prix Découvertes RFI 2013 est organisé en partenariat avec France 24, la Sacem, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie et Deezer. Le lauréat bénéficiera d'un prix de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris.

La RDC, autrefois appelé Zaïre, a inscrit son nom à peine quatre fois dans le palmarès de ce grand concours musical. En effet, en 1984 le guitariste Maïka Munan, compté comme l'un des plus grands du continent, était le premier à faire son entrée dans le petit cercle des lauréats. L'année suivante, le pays revenait encore sur le podium avec la victoire d'un artiste à multiples casquettes, en l'occurrence le défunt musicien, comédien, chorégraphe et griot Ngeleka Kandanda. Depuis 1985, il a fallu attendre quatre ans, soit en 1989, pour voir un autre fils du pays, feu Dieudonné Kabongo, plus connu comme un humoriste polyvalent, comédien, conteur et musicien. Et le tout dernier fut octroyé en 1991 au Groupe Griot Lulima.

En 2010, la RDC était près du sacre, le chanteur hip-hop Lexxus Legal alors troisième, passait à deux doigts du prix Découvertes RFI. Le jury présidé par le rappeur franco-congolais Passi l'avait attribué à l'Ougandais Maurice Kirya. La dernière performance congolaise reste le classement de Maryse Ngalula parmi les dix finalistes l'année suivante, en 2011.

N.M.

DIVISION 1

DCMP plombe Sanga Balende à Mbuji-Mayi

Mbidi a inscrit l'unique but de la victoire des Immaculés de Kinshasa sur les Anges et Saints de Mbuji-Mayi. Sanga Balende descend à la 4e place, derrière Don Bosco vainqueur de Makiso par forfait.

Un seul match du championnat national de football s'est joué le 9 juin. Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a perdu devant son public face au Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, dans le cadre de la 13e journée du championnat. Le milieu organisateur vert et blanc Mbidi a inscrit l'unique but de la partie dès la 9e minute. Et le score n'a plus évolué malgré la forte pression des poulains du nouveau coach Fanfan Epoma qui s'opposait là à son ancien club. À la 52e minute, le match a été interrompu lorsqu'un supporter a pénétré sur l'aire de jeu afin d'agresser le

gardien de but Nke du DCMP.

L'interruption a coûté plus d'un quart d'heure pour les soins du portier Nke. Ceci rappelle l'intrusion d'un autre supporter lors du match entre Lupopo et Muungano au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi pour s'en prendre au gardien de but du club de Bukavu. Et c'est la sempiternelle question de la sécurité dans les installations sportives qui est posée ici. La Ligue nationale de football (Linafoot) organisatrice de la Division 1 n'a visiblement pas encore réussi à garantir la sécurité durant les matchs. Au terme de cette rencontre, DCMP totalise désormais vingt et un points en douze matchs, occupant la 5e position. Les Immaculés clôtureront la mi-saison face à leurs rivaux des Dauphins noirs de Kinshasa (V.Club) en match en retard de la troisième journée.

Après un début tonitruant jusqu'à ac-

caparer le leadership du championnat, Sa Majesté Sanga Balende se retrouve actuellement à la quatrième position avec vingt-quatre points ayant un goal différence de +7. L'équipe a enregistré sa troisième défaite à domicile, ayant été battu par Makiso, Mazembe et DCMP. Sanga Balende avait aussi perdu à Goma (Nord-Kivu) face à Dauphins noirs.

Le club de Mbuji-Mayi est devancé par Don Bosco de Lubumbashi au classement qui se replace à la 3e loge grâce à un meilleur goal différence de +12. Don Bosco a bénéficié du forfait infligé au CS Makiso de Kisangani. En fait, les joueurs Boyomais n'avaient pas pu rejoindre Lubumbashi le jour du match, absence constatée par l'arbitre du match sur l'aire de jeu du stade TP Mazembe de la capitale du cuivre. Du côté de Makiso, a-t-on appris, la Linafoot avait été informé des difficultés de transport du club boyomais afin de reprogrammer le match après le 9 juin. Mais l'instance organisatrice de la Division a maintenu le forfait arguant que la demande de Makiso était arrivée en retard. Pour une certaine opinion, la Linafoot appliquerait la politique de deux poids, deux mesures. Elle accorderait bien de reports aux clubs considérés grands, mais manifesterait de l'intransigeance pour les autres, et du laxisme quant à sévir contre l'insécurité dans les stades.

Martin Enyimo



Sanga Balende au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi

FOOTBALL

Résultats de la 4^e journée des éliminatoires du Mondial 2014**Groupe B**

Revenus au score à deux reprises à Freetown, les Aigles de Carthage prennent un point face aux Leone Stars et caracolent en tête du groupe. Deuxième à cinq longueurs de la Tunisie, la Sierra Leone devra l'emporter face au Cap Vert, déjà éliminé, tout en comptant sur un revers tunisien à Malabo.

Sierra Leone-Tunisie : 2-2 (1-0)

Cap-Vert-Guinée équatoriale : 2-1 (1-0)

Classement du groupe B

1) Tunisie, 10 pts ; 2) Sierra Leone, 5 pts ; 3) Guinée équatoriale, 4 pts ; 4) Cap Vert, 3 pts

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Cap Vert-Sierra Leone le 15 juin et Guinée équatoriale-Tunisie le 16 juin

Groupe C

Bousculés à Banjul, les Éléphants de Côte d'Ivoire ont finalement terrassé les Scorpions de Gambie (3-0) et font un pas supplémentaire vers le tour suivant. Pour contrecarrer l'avancée ivoirienne, les Taifa Stars, qui se sont inclinées à Marrakech ce week-end, devront battre les Éléphants à Dar Es Salam dimanche prochain. Mince espoir également pour le Maroc, auteur de son premier succès face à la Tanzanie et qui recevra la Gambie.

Maroc-Tanzanie : 2-1 (1-0)

Gambie-Côte d'Ivoire : 0-3 (0-1)

Classement du groupe C

1) Côte d'Ivoire, 10 pts ; 2) Tanzanie, 6 pts ; 3) Maroc, 5 pts ; 4) Gambie, 1 pt

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Maroc-Gambie le 15 juin, et Tanzanie-Côte d'Ivoire le 16 juin

Groupe D

La course-poursuite continue entre les Chipolopolo Boys de Zambie, tombeurs du Lesotho (4-0), et le Ghana, vainqueur au Soudan (3-1). Déjà éliminés, les Likuena (Crocodyles) du Lesotho et les Sokoor Al Jediane (Les Faucons de Jediane) du Soudan joueront le rôle d'arbitre lors de la cinquième journée, avant un choc au sommet entre le Ghana et la Zambie, en septembre.

Soudan-Ghana : 1-3 (1-1)

Zambie-Lesotho : 4-0 (1-0)

Classement du groupe D

1) Zambie, 10 pts ; 2) Ghana, 9 pts ; 3) Lesotho, 2 pts ; 4) Soudan, 1 pt

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Zambie-Soudan le 15 juin, et Lesotho-Ghana le 16 juin

Groupe E

Meilleure défense de la zone CAF après quatre journées, la sélection congolaise reste hermétique à Franceville (0-0) et écarte le Gabon. Vainqueur dans les dernières minutes à Niamey (1-0), les Étalons du Burkina restent en course et éliminent le Niger. La confrontation entre Diables rouges et Étalons, samedi prochain à Pointe-Noire, pourrait sceller le sort de ce groupe E.

Gabon-Congo : 0-0

Niger-Burkina : 0-1 (0-0)

Classement du groupe E

1) Congo, 10 pts ; 2) Burkina, 6 pts ; 3) Gabon, 4 pts ; 4) Niger, 3 pts

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Congo-Burkina et Gabon-Niger, le 15 juin

Groupe F

Les Pharaons d'Égypte, vainqueurs 4-2 à Harare,

règnent sur ce groupe G avec 12 points. Large vainqueur des Mambas du Mozambique, le Syli national de Guinée conserve le droit de rêver, mais devra compter sur un faux pas égyptien lors de cette 5^e journée. Égypte et Guinée se retrouveront ensuite le 6 septembre pour une ultime journée peut-être décisive.

Zimbabwe-Égypte : 2-4 (1-2)

Guinée-Mozambique : 6-1 (3-1)

Classement du groupe G

1) Égypte 12 pts ; 2) Guinée, 7 pts ; 3) Mozambique, 2 pts ; 4) Zimbabwe, 1 pt

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Mozambique-Égypte et Guinée-Zimbabwe, le 16 juin

Groupe H

Si rien n'est mathématiquement perdu pour eux, les Aigles du Mali font une très mauvaise opération en concédant le match nul 1-1 face au Rwanda. Car l'Algérie, vainqueur 3-1 au Bénin, creuse l'écart au classement. Les deux premiers du groupe seront en déplacement lors de la 5^e journée. Suffisant pour redistribuer les cartes ? Réponse dimanche 16 juin.

Bénin-Algérie : 1-3 (1-2)

Mali-Rwanda : 1-1 (0-1)

Classement du groupe H

1) Algérie, 9 pts ; 2) Mali, 7 pts ; 3) Bénin, 4 pts ; 4) Rwanda, 2 pts

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Rwanda-Algérie et Mali-Bénin, le 16 juin

Groupe I

L'un des groupes les plus ouverts, puisque les quatre équipes se tiennent en deux points et peuvent espérer se qualifier. La Libye mène la danse après

son nul à domicile face à la RDC. Privés de Samuel Eto'o, blessé, les Lions indomptables ont chuté à Lomé et relancent ainsi les Éperviers. Mais malgré ce revers, les Camerounais restent encore en tête du groupe... avant un déplacement périlleux à Kinshasa. Dans le même temps, le Togo doit se rendre à Benghazi, mais la polémique enfle quant aux conditions de sécurité et les Éperviers menacent de ne pas faire le déplacement.

Togo-Cameroun : 2-0 (1-0)

Libye-RDC : 0-0

Classement du groupe I

1) Libye, 6 pts ; 2) Cameroun, 6 pts ; 3) RDC, 5 pts ; 4) Togo, 4 pts

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Libye-Togo le 14 juin à Benghazi, et RDC-Cameroun le 16 juin

Groupe J

Un groupe J totalement indécis où tout le monde peut encore prétendre à la première place. Auteurs du match nul 1-1 à Luanda, les Sénégalais sont en tête, mais courent toujours après le premier succès de leur sélectionneur, Alain Giresse, arrivé en janvier dernier. À Monrovia, dimanche prochain, la Lone Star fera tout pour repousser l'échéance, tandis que les Cranes d'Ouganda, relancés par leur succès du week-end, accueilleront les Palancas Negras à Kampala.

Ouganda-Liberia : 1-0 (1-0)

Angola-Sénégal : 1-1 (0-1)

Classement du groupe J

1) Sénégal, 6 pts ; 2) Ouganda, 5 pts ; 3) Angola, 4 pts ; 4) Liberia, 4 pts

Programme de la 5^e et avant-dernière journée

Ouganda-Angola le 15 juin, et Liberia-Sénégal le 16 juin

Camille Delourme

AVIS D'APPEL D'OFFRES/001/LN/DG/2013



Objet : construction d'une Agence Ecobank à Baongo

1-Ecobank Congo a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser la construction d'une agence à Baongo.

2-À cet effet, ECOBANK lance le présent Appel d'offres pour la construction d'une agence à Baongo.

3-Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à ECOBANK.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous entre 9 heures et 12 heures les jours ouvrés moyennant le paiement d'une somme non remboursable de FCFA 500 000 (cinq cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4-Les offres doivent être présentées en trois exemplaires, sous plis fermés et déposées au secrétariat de ECOBANK au plus tard le vendredi 28 juin 2013 à 11 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention « AVIS D'APPEL D'OFFRES/001/LN/DG/2013 ».

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

L'ouverture des plis sera effectuée à la Direction Générale de ECOBANK à Brazzaville à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 02 juillet 2013 à 11 H 00 précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 11 juin 2013

La Direction Générale

Adresse :

Immeuble ARC, 3^e étage

Avenue du camp - Brazzaville

Tél : 066981334

FOOTBALL

Décès de Stévy Bel Ange Epako

Ce jeune joueur était l'un des piliers des Diables rouges lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2011 au Rwanda et au Mondial mexicain.

Stévy Bel Ange Epako s'est éteint le 10 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à l'âge de 18 ans, des suites d'une courte maladie alors que le pays comptait sur lui pour les prochaines batailles.

Rien que par son talent de grand footballeur en devenir, ce joueur avait séduit le technicien français Eddie Hudanski, qui n'hésita pas à l'intégrer au Centre national de formation de football pour constituer une équipe cadette qui disputa en 2011 au Rwanda, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans.

Le numéro 17, le dossard qu'aimait porter Epako, et ses coéquipiers firent bonne impression lors des éliminatoires en éliminant tour à tour la Guinée Équatoriale, le Nigeria et le Gabon.

Pendant cette campagne, il s'était imposé comme un véritable buteur au sein de l'équipe nationale et entretint cette flamme lors de la phase finale de la CAN des moins de 17 ans au Rwanda. Stévy Bel Ange Epako terminait la compétition non seulement avec une médaille de bronze au cou mais aussi avec le titre de co-meilleur buteur de la compétition avec un joueur ivoirien.

Il participa la même année au Mexique à la Coupe du monde de la catégorie, compétition au cours de laquelle le Congo s'est fait éli-



Stévy Bel Ange Epako (en rouge) disputant l'un de ses derniers matchs avec les Diables rouges

miner en huitième de finale. Avec les moins de 20 ans, Epako et ses coéquipiers échouèrent devant l'Afrique du Sud lors des éliminatoires de la CAN de la catégorie. Au terme de cette riche expérience avec les Diables rouges, il intégra la formation des Diables noirs au sein de laquelle il fera une saison presque parfaite. Epako

remporta la Coupe du Congo 2012 à Kinkala et échoua en finale du championnat national à Pointe-Noire.

Stévy Bel Ange Epako avait été transféré au début de l'année au CS Don Bosco de Lubumbashi, son dernier club, au sein duquel il disputa cette année les préliminaires des coupes africaines des

clubs. Après plus d'un mois d'hospitalisation à Lubumbashi, il a été évacué à Brazzaville, rapporte le site du TP Mazembé.

La rédaction des Dépêches de Brazzaville adresse ses vives condoléances à la famille du footballeur, aux Diables rouges et à son club Don Bosco.

James Golden Éloué

ARTS MARTIAUX

La Fécoju-Da poursuit la mise en place de ses instances

Alors que les commissions ont été installées, les postes qui étaient à pourvoir ont finalement trouvé preneurs à l'occasion de la session inaugurale du conseil fédéral qui s'est tenue récemment.

Les postes auxquels aucun candidat n'avait postulé lors de l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) sont désormais pris par Martial Mbonga en qualité de secrétaire général adjoint et Prisca Ndenguet, adjointe du trésorier général.

Les commissions d'arbitrage (technique, éducation administrative et juridique) ont par ailleurs été mises en place. Les ligues départementales, quant à elles, verront le jour entre le 15 et le 30 juin. Elles se chargeront de la préparation des compétiteurs au championnat national qui aura lieu en août.

Le président de la Fécoju-Da, Marien Ikama-Ngouabi, procédera à la restructuration des clubs qui, non seulement ne remplissent pas les critères mais ne sont pas affiliés à la fédération. « Car, a-t-il fait remarquer, il existe des dojos dont les encadreurs n'ont pas compétence de former les judokas et des clubs qui ne réunissent pas les conditions nécessaires à la pratique du judo mais qui ont des encadreurs compétents. » La commission administrative et juridique analysera les deux cas de figure avant que ces clubs, en situation irrégulière, ne soient officiellement comptés parmi les affiliés à la fédération. Ce point est d'ailleurs inscrit dans le plan d'action du président de la Fécoju-Da pour l'olympiade 2013-2016.

Vingt objectifs définis

La formation technico-pédagogique à travers des stages, la promotion du judo dans les écoles, la signature de partenariats avec les fédérations étrangères, et l'organisation régulière de compétitions pour permettre aux judokas de reprendre les automatismes après quatre ans d'inactivité. Ces athlètes, rappelons-le, ont passé une olympiade entière sans compétitions, d'autant plus que leur discipline n'avait pas d'instances dirigeantes.

Pour que le judo congolais renaisse de ses cendres, ce plan sera réaménagé par la commission technique avant d'être adopté en assemblée générale inaugurale de la Fécoju-Da dont la date n'est pas encore connue.

Rominique Nerplat Makaya

HANDBALL/POINTE-NOIRE

La ligue récompense les meilleures équipes de la saison dernière

La remise des trophées a eu lieu le 9 juin à la plateforme sportive du CFCO sous l'égide du vice-président de cette ligue, Gabriel Pambou-Loemba.

Alors que se poursuit le championnat départemental de handball à Pointe-Noire, la ligue a récompensé les équipes finalistes de la saison sportive 2011-2012. La grande part a été arrachée par Banco, sacré champion en catégories senior et junior dames. Les trophées des meilleures équipes senior et junior messieurs ont été remis respectivement à Patronage et Munisport. La ligue a également primé les deuxièmes équipes du championnat, notamment, Munisport senior homme et junior dame, Patronage senior dame et Cheminots junior homme.

Les meilleurs buteurs de la saison dernière ont également reçu des trophées. Il s'agit de : Dominique Iwangou en junior dame, Junior Boba en junior homme, Mobombo en senior homme et Bopounga en senior dame.

« Nous sommes satisfaits de cette cérémonie que j'ai organisée avant de quitter la ligue prochainement pour me consacrer au bureau de la Fédération congolaise de handball où je viens d'être élu membre », a indiqué le premier vice-président de la ligue, Gabriel Pambou-Loemba.

Patronage et CTAB regagnent le championnat départemental

À propos du championnat qui se poursuit dans la ville océane, Gabriel Pambou-Loemba a martelé que celui-ci sera suspendu le 16 juin en catégorie junior homme pour permettre à certains joueurs, qui feront partie de l'ossature de l'équipe nationale, de rejoindre le groupe de Brazzaville afin de peaufiner leur préparation pour la Coupe du monde de la catégorie prévue en juillet en Bosnie.

encore, à emboîter le pas. « Nous avons décidé de prendre le train en marche avant d'avoir une solution favorable à notre requête. Je demande aux dirigeants d'Inter club et de Tié Tié sport de revenir à de bons sentiments et de mettre les enfants en chantier. Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour leur préparation, il faudrait qu'ils jouent », a-t-il lancé. « L'idéal pour Patronage cette année est de reconquérir le championnat départe-



Un extrait du match Patronage/Banco Sport

Cependant, après leur refus de participer au championnat suite à la pétition signée par leurs dirigeants, qui jugeaient le bureau ré-élu de la Fécohand illégitime, Patronage et CTAB ont regagné le championnat lors de sa deuxième journée. D'après l'entraîneur de Patronage, Klaize Kombo, le club a décidé de prendre le train en marche à l'issue d'une concertation entre dirigeants et encadreurs techniques. Il a appelé les dirigeants des clubs qui résistent

mental avant de soigner notre méthode de travail pour bien affronter le championnat national », a poursuivi Klaize Kombo, satisfait de la deuxième victoire de son équipe. Les résultats des matchs de la troisième journée en senior messieurs :

AS Cheminots-Munisport1, 22-39 ; Munisport2-Patronage, 26-44.

Chez les dames :

Munisport-AS Cheminots, 29-17 ; Patronage-ASCO 22-19.

Charlem Léa Legnoki